



# COMMUNIQUÉ

*Publication immédiate*

## **LES CANDIDATS FÉDÉRAUX ET L'ENVIRONNEMENT** **Le conseil de l'environnement envoie son questionnaire**

**Rimouski, le 12 avril 2011** – Comme à chaque élection, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent a adressé aux candidats fédéraux de la région un questionnaire environnemental sur des sujets qui relèvent de certaines compétences fédérales.

Puisque l'environnement est un enjeu d'importance qui influence l'électorat québécois, le conseil de l'environnement se propose d'en apprendre davantage sur les plates-formes électorales et sur les candidats de la région en cette matière. En tenant compte des enjeux environnementaux touchant plus particulièrement le Bas-Saint-Laurent, le conseil de l'environnement a ciblé 11 questions prioritaires qui portent sur deux grands thèmes : 1) le réchauffement climatique et l'énergie et 2) le Saint-Laurent.

Ces questions traitent par exemple de :

- la réduction des gaz à effet de serre (GES), la création d'instruments économiques (ex. bourse ou taxe sur le carbone), l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent;
- la protection des mammifères marins, des milieux humides et de l'estuaire maritime, l'érosion côtière, la gestion intégrée du Saint-Laurent.

Le conseil de l'environnement rendra publics les questionnaires des candidats avec leurs commentaires et communiquera une synthèse et une analyse des réponses obtenues avant le jour du scrutin, le 2 mai prochain. Le questionnaire complet peut être consulté sur le site Internet du conseil de l'environnement ([www.crebsl.com](http://www.crebsl.com))

-30-

Source et informations : Luce Balthazar  
Directrice générale  
Tél. : 418 721-5711  
Cell. : 418 318-7883